

25 septembre 2015

Lézardrieux

Port de plaisance. Un nouveau projet présenté



Le nouveau projet de capitainerie a été présenté, en tant que vue d'artiste, par Thierry Buzullier.

Mardi, à la salle de l'Ermitage, lors du conseil portuaire, Thierry Buzullier, adjoint chargé du port de plaisance et du développement économique et maritime, a présenté un nouveau projet d'aménagement du port.

Un lieu phare à multiples fonctions

« Ce projet annule tout ce qui a été vu précédemment et qui, pour n'avoir pas été réalisé dans les temps, n'est plus d'actualité », a-t-il précisé. « Nous avons besoin d'un projet structurant : les organisateurs de régates s'intéressent à notre port, il convient de lui donner une dimension presque île, qu'il n'a pas actuellement. Nous avons essayé d'imaginer ce dont nous avons besoin : une capitainerie, un lieu d'accueil, des sanitaires... Nous avons travaillé sur un projet d'artiste, ce n'est pas encore un projet d'architecte mais la présentation d'un lieu phare à multiples fonctions, issu d'un projet structurant pour la communauté de communes, le territoire et le pays ». Thierry Buzullier a présenté un diaporama qui permet d'imaginer ce que pourrait être ce nouveau « phare de la presqu'île » : « Nous avons pensé à la réalisation d'un bâtiment qui répondrait aux exigences environnementales les plus récentes, en particulier pour le chauffage avec appoint solaire... Un rez-de-chaussée technique regroupant trois fonctions essentielles, pour améliorer l'accueil du port de plaisance en eaux profondes de la presqu'île : des sanitaires au standard des récents ports de plaisance, une capitainerie accueillante, claire et fonctionnelle avec vue sur le port et un espace clients confortable, lieu d'information avec borne internet et documentation de la presqu'île. À l'étage, la Maison de la mer aurait des accès extérieurs deux terrasses et un belvédère donnant sur le port et le Trieux. Il pourrait s'agir d'un lieu de rencontre des gens de la mer, mais pas seulement. Lors des périodes estivales, terrasses et belvédère seront accessibles au public. Une salle modulable équipée de matériel de projection permettrait de présenter des expositions, recevoir des séminaires, des réunions... »

Un projet soutenu par le conseil portuaire ?

Jean-Yves de Chaisemartin a proposé que le conseil portuaire apporte son soutien à ce nouveau projet. Loïc Mahé a insisté : « C'est la seule chance pour Lézardrieux d'amortir les 900.000 € qui sont dus depuis l'abandon de l'extension. Il convient d'étaler cette somme dans le temps, sur la base d'un projet global conséquent ». Une proposition tout à fait raisonnable pour Thierry Buzullier.